

La culture en judo



Rapport de l'Académie Française de judo

3 décembre 2025

La Culture en Judo

Rapport de l'Académie Française de Judo

Au mois d'août 2025, Jean-Claude Brondani a souhaité recueillir l'avis des Académiciens sur un sujet de plus en plus d'actualité : « Le judo est-il un sport ou une culture ? ». Dans son courrier du 15 août, le président Stéphane Nomis a rapidement réagi en indiquant la nécessité mais aussi la « difficulté à trouver la bonne action pour promouvoir les valeurs globales et plus larges du judo ». Tout en précisant qu'il « faudra allier modernité sur la forme et culture sur le fond », il a chargé l'Académie d'émettre des propositions et des « idées nouvelles ».

La direction technique nationale, en la personne de Sébastien Mansois puis de Michelle Lionnet, a été associée à la réflexion, de même que le service communication lorsque ce thème a été abordé. Les débats tenus pendant les séances ont permis de préciser le cadre de la réflexion afin d'accorder les points de vue de chacun. Entre septembre et novembre 2025, trois séances (35^e, 36^e et 37^e) ont été consacrées au développement de la culture en judo. Une synthèse des propositions retenues a ensuite été adressée aux élus régionaux pour consultation et avis.

Durant les débats, ont été successivement abordés le rapport entre le judo et la culture, l'actualité du sujet, le choix d'un angle d'analyse pertinent, la méthode à suivre et la prise en compte des caractéristiques du contexte actuel. Cette démarche a conduit à des propositions hiérarchisées dans le cadre d'un projet politique global sur le long terme.

JUDO ET CULTURE

Les membres de l'Académie tiennent à rappeler que le judo valorise une éthique qui donne au respect des lieux et des personnes une position centrale. Les compétences visées par l'enseignement renvoient à des techniques et à une maîtrise de soi qui font obstacle aux comportements impulsifs et à la violence. Les situations vécues par le judoka le poussent à exprimer sa volonté de vaincre tout en lui imposant des rituels et des règles partagés par ceux qui, comme lui, poursuivent le même objectif.

Ainsi, la pratique du judo contribue-t-elle au développement de la confiance et de la maîtrise de soi. Pour le débutant comme pour l'élève confirmé, le combat est un moyen. Il n'est ni un temps d'angoisse ni une volonté de domination mais un moment d'expression, de recherche et d'affirmation de soi dans lequel la victoire espérée reste avant tout une victoire sur soi-même. L'expérience de la confrontation physique a pour finalité de développer une affirmation et un contrôle de soi définis en fonction d'un environnement humain et d'un code de comportement. L'apprentissage du judo s'inscrit et contribue de la sorte à la connaissance active qu'acquiert l'élève des principes de la citoyenneté.

La culture est un concept complexe et multidimensionnel qui a pour caractéristique sa transmission de génération en génération. C'est à la fois un produit de l'histoire et un facteur de construction de l'identité individuelle et collective qui évolue au fil du temps sous l'influence de facteurs internes et externes. La culture du judo, parce qu'elle représente un ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements et de savoirs transmis durant la pratique, caractérise le fait d'« être judoka ».

ACTUALITÉ DU SUJET

Il s'agissait donc moins de définir la « culture judo » que d'en apprécier l'importance, de préserver sa spécificité et de faciliter sa transmission dans une politique large de développement. La méthode de Jigoro Kano, par ses origines, est riche de valeurs, mais ce sont des valeurs qui s'enseignent. Le judo n'est pas éducatif en soi. Seul l'acte d'éducation le rend éducatif. Il en est de même du sport en général, dont chacun peut autant louer les bienfaits que décrier les excès. Judo et sport ne sont pas ennemis. Les voies différentes qu'ils offrent tendent vers des formes distinctes d'excellence qui se rejoignent et se complètent, associant la formation du caractère et l'affirmation de soi à la recherche de performances sportives.

Dans l'histoire du judo français, une attention particulière a été portée par les dirigeants successifs à la préservation de l'équilibre entre éducation et compétition, entre tradition et modernité. En 2025, près de 80 % des licenciés sont en âge scolaire. Ce large pourcentage, et l'engagement financier qu'il suppose, traduit les attentes des parents, des attentes qui résident dans le champ de l'éducation. En France, les valeurs dont l'image publique du judo est imprégnée sont fortes mais elles sont fragiles et exigent une vigilance et des actions constantes.

Depuis une dizaine d'années, les politiques fédérales successives ont mis l'accent sur la recherche de résultats sportifs. On ne peut que se féliciter d'un tel choix. Les exploits de nos champions ont largement favorisé l'impact médiatique du judo dans la population française à l'instar des performances exceptionnelles réalisées ces dernières années notamment lors des Jeux olympiques de Paris. Cependant, les succès obtenus ne doivent pas faire ignorer l'existence d'un effet pervers fréquent dans d'autres activités sportives : « la course au champion » à laquelle s'adonnent certains enseignants.

ANGLE D'ANALYSE ET MÉTHODE

La « culture judo » apparaît comme un socle majeur car elle définit le cœur de l'image publique sur laquelle se construit la croissance de la discipline. En conséquence, il appartenait aux membres de l'Académie de définir une méthodologie pour élaborer des propositions dans le cadre d'une politique de développement du judo en France. L'angle d'analyse retenu a consisté à identifier les principaux obstacles à franchir afin de mettre en place un programme global sur le long terme, à fournir des outils spécifiques et à proposer des actions concertées et transversales.

Notre réflexion collective a mis en avant quatre secteurs :

- Le secteur des outils pédagogiques à mettre à disposition des enseignants,
- Le secteur de la structure institutionnelle fédérale,
- Le secteur du champ réglementaire des formations initiale et continue,
- Le secteur de la communication interne et externe.

Pour chacun des domaines retenus, les débats menés en séance ont permis de dresser une liste de propositions hiérarchisées. Celles-ci ont ensuite été adressées, sous couvert des présidents de ligue, aux vice-présidents chargés de la culture en région. La consultation des élus, en effet, est apparue comme une nécessité pour valider la pertinence et la faisabilité des choix effectués.

La majorité des élus régionaux chargés de la culture exprime de la reconnaissance pour avoir été associés aux débats de l'Académie. Certains n'ont pas hésité à interroger les haut gradés de leur région pour affiner leur réponse. D'autres, cependant, ont signalé leur sensation d'isolement, voire d'abandon par la structure centrale. Ils ont dit leur difficulté à trouver leur place, notamment à côté du secteur sportif. Le groupe des élus restant, moins engagés, n'a pas daigné répondre.

Le constat général fait ressortir les points suivants :

- Dans certaines régions, des actions très dynamiques sont conduites (rassemblement des haut gradés, jeux concours...), dans d'autres régions, la politique de promotion de la culture est moins active, voire inexistante,
- Les élus les plus engagés affirment la nécessité de renforcer la culture en judo,
- Des difficultés sont mentionnées en raison d'une absence de politique globale régionale,
- L'absence de budget dédié nuit au bon fonctionnement et à l'organisation d'actions,

- La surcharge de dates dans le calendrier sportif est un obstacle qui rend très difficile certaines organisations non considérées prioritaires, notamment celle du kagami biraki.

CONTEXTE ACTUEL

Par définition, la culture n'est pas un concept statique. Elle est évolutive. Elle puise ses références dans le passé mais subit les influences des contextes historiques, sociaux et économiques. Celle propre au judo n'est pas restée imperméable à l'évolution des modes de vie et des valeurs dominantes. Elle n'a pas échappé aux effets de la mondialisation ou à l'influence accrue des médias. La multiplication des enjeux a rendu dominant le modèle sportif et stimulé une créativité et une innovation de la part des compétiteurs et des entraîneurs largement accessibles sur les réseaux sociaux.

Dans le même temps, le profil des pratiquants, leurs motivations et leur quotidien sur le tatami se sont profondément renouvelés et transformés. Conserver une approche passéiste et doctrinale est impuissant à compenser des changements d'une telle ampleur. Le discours sur la philosophie du fondateur et les finalités éducatives du judo nécessite une adaptation sur la forme qui le rende recevable par les générations actuelles d'élèves mais aussi d'enseignants. Préserver la permanence et la pertinence des finalités de la discipline signifie en réactualiser la présentation.

La création d'un code moral du judo et le choix du triptyque *shin gi tai* pour définir la valeur du grade sont deux excellents exemples de ce qu'il est convenu d'appeler une « réinvention des traditions ». Bien que totalement extérieures à la pensée de Kano, ces innovations n'en sont pas moins très largement répandues sur le plan international sans que leur origine soit questionnée. Dans le même temps, la « fraude intellectuelle » qu'elles constituent montre toute son efficacité dans l'adéquation des moyens à utiliser pour promouvoir, mais aussi contrôler, les valeurs de la discipline et du grade auprès du grand public.

La génération Z et celles qui ont suivi sont loin de rejeter les valeurs morales. Les jeunes d'aujourd'hui attachent une grande importance à l'authenticité et à la transparence, à l'égalité du traitement et au respect. À la différence de leurs aînés, car plus réticents à l'imposition de normes de comportement, ils inscrivent prioritairement leur adhésion dans une expérience personnelle. Attentifs à la valeur de l'exemplarité et à la cohérence des paroles et des actes, ils cherchent à comprendre avant d'adopter des valeurs qu'ils acceptent et partagent à la condition de les avoir vécues et de se les être appropriées.

PROPOSITIONS DE L'ACADÉMIE

La prise en compte de ces éléments a influencé la rédaction des propositions ci-dessous. Celles-ci intègrent l'ensemble des opinions émises par les membres de l'Académie. Elles prennent en compte les réponses des vice-présidents de région ainsi que celles de certains de leurs présidents et haut gradés qu'ils ont sollicités.

Domaine pédagogique : Inscrire concrètement la culture dans l'enseignement

1) Progression française d'enseignement

Inclure des contenus culturels progressifs spécifiques dans la progression française d'enseignement du judo proposé par l'institution fédérale pour définir les connaissances et les comportements attendus par niveau de pratique,

2) Passage de grade en club

Définir des directives nationales à destination des professeurs de club à établir pour préciser les contenus du champ culturel que l'élève doit maîtriser en vue de l'obtention des niveaux de ceinture jaune, verte et marron,

3) Outils pédagogiques

Élaborer des outils adaptés aux jeunes générations d'élèves pour transmettre les comportements attendus et les connaissances requises par niveau,

4) Mondo

Développer la pratique des mondo. Il convient de fournir des supports pédagogiques adéquats aux enseignants pour leur mise en œuvre,

5) Stages benjamins-minimes

Intégrer un temps de culture lors des regroupements et des stages sportifs benjamins-minimes,

6) Compétitions pour les jeunes combattants

Rappeler le code de comportement des combattants, des entraîneurs et des spectateurs est à systématiser en préambule des rencontres sportives dans les jeunes catégories. Des directives plus rigoureuses doivent être données aux organisateurs pour faire respecter les principes de respect et de comportement.

Domaine institutionnel : Mettre en place une politique nationale de développement

1) Remettre en place une structure nationale de développement

Rétablir les réunions annuelles des vice-présidents de ligue chargés de la culture et de la rédaction de lettres de mission à destination des responsables de région et de comité,

2) Attribuer un budget spécifique

Financer un plan annuel d'actions culturelles (national, régional, comité) et mettre en place un processus d'évaluation des actions réalisées,

3) Associer institutionnellement l'entraînement et la culture

Inclure dans les stages nationaux de rentrée une intervention liée à un thème culturel commun correspondant à une orientation politique annuelle,

4) Valoriser les moments de culture

Libérer trois dates du calendrier fédéral annuel sportif (niveaux national, régional et comité) pour les réserver à des actions culturelles (journée mondiale du judo, kagami biraki, fête des clubs).

Domaine des formations initiale et continue : Renforcer le champ de la culture

1) Avant l'entrée en formation

- Sensibiliser l'enseignant à son rôle de passeur de culture

Le rôle de l'enseignant de club est déterminant. Il a valeur d'exemple. Sa tâche est d'expliquer les fondements des comportements visés et d'ancrer la culture dans la pratique au quotidien. Des contenus de la méthode fédérale d'enseignement sont à élaborer pour transmettre ces éléments de culture et des directives nationales pour les passages de grade des ceintures jaune, verte et marron sont à formuler. Ce point renvoie à l'application des propositions faites dans le domaine pédagogique :

- Anticiper la formation des compétiteurs en structures d'entraînement

Les élèves appartenant aux structures d'entraînement (pôle Espoirs et pôle France), parce qu'ils se dirigent fréquemment vers l'enseignement, devraient bénéficier d'un complément substantiel élargissant leur vision du judo et incluant une préparation à de futures fonctions d'enseignant,

- Remarque : la création d'un module spécifique culture judo n'est pas souhaitable car elle individualiserait un champ par définition transversal. Cependant, une réflexion sur l'acquisition des contenus culturels ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les contenus d'examen des différents kyu jusqu'au premier dan.

2) Lors de la formation : Mettre les textes fédéraux en adéquation

- Définir les contenus d'enseignement à transmettre

Des directives précises définissant les contenus culturels à transmettre dans les centres de formation sont absentes des textes officiels. Ce point devrait être pallié,

- Former les formateurs

La mise en place d'une formation des formateurs sur le sujet de la culture en judo est souhaitable en vue d'une harmonisation nationale,

- Mobiliser largement les haut gradés par une incitation forte

Il convient de mobiliser plus massivement la population des haut gradés dans un cadre de tutorat ou de mentorat. Plusieurs interventions font ressortir la nécessité d'une stratégie gagnant-gagnant pour le professeur

comme pour la fédération, le désintérêt de nombre d'enseignants étant lié à l'absence d'incitation institutionnelle forte. La proposition est alors faite d'un système ayant fait ses preuves dans d'autres pays. Il convient, dans un premier temps, de rallonger les intervalles de durée entre les grades et, dans un deuxième temps, de valoriser la participation aux actions fédérales en attribuant aux participants des bonus de réduction de cette durée. L'argument est double : développer et dynamiser les actions fédérales en faisant progresser les acteurs, valoriser et reconnaître l'investissement individuel en enrichissant leurs compétences.

Domaine de la communication : Enrichir le contenu et coordonner les actions

L'Académie propose d'établir un plan général en distinguant précisément les cibles (enseignants, élus, parents, élèves, athlètes, partenaires...), les messages à transmettre et les moyens à utiliser. Les débats ont souligné la nécessité de diversifier les publics et les approches, d'associer la culture à la pratique et de privilégier le lien entre la culture et l'acquisition des différents degrés de *kyu*.

Ont été avancés les thèmes suivants :

- Enseignants
 - Matériel pour monde lors des cours en club
 - Contenus à transmettre (cahier EDJ, forum d'échange pour enseignants...)
- Ensemble des publics (élèves jeunes, adolescents, parents...)
 - Posters, autocollants
 - Produits spécifiques (textes historiques validés dans le cadre du 80^e anniversaire de la FFJ)
 - Jeux concours diversifiés selon la population des élèves (local, régional, national)
- Élus
 - Documents à destination des partenaires (exemple ouvrage *Être ceinture noire*)
 - Aide à l'enrichissement des sites internet (existence et contenu)
- Athlètes
 - Média-training
- Service communication
 - Supports pour la décoration des clubs (*kakemono*, maximes judo, roll-ups, posters...)
 - Boutique France-Judo (ouvrages de référence, documentaire : *La voie de la souplesse*)
 - Collaboration avec l'Académie pour la rédaction des textes

BILAN INTERMÉDIAIRE

Les membres de l'Académie réaffirment la nécessité de transmettre l'héritage culturel du judo français et préconisent la mise en place d'une politique de développement de la culture, financée et de longue durée, qui soit transversale et qui associe l'ensemble des acteurs et des secteurs fédéraux. Les propositions ci-dessus ont fait l'objet d'une large consultation croisant les avis des experts à ceux des élus. Les Académiciens tiennent à saluer la participation très active de certains vice-présidents de région ainsi que des représentants fédéraux à ces travaux. L'immédiateté et l'ampleur de leur adhésion montrent tout l'importance accordée à un domaine qui caractérise et distingue le judo des autres activités sportives.

Les membres de l'Académie considèrent que la question de la culture en judo doit être abordée dans une interdépendance totale des différents secteurs de la gestion fédérale de la discipline. Ainsi, les préconisations formulées doivent-elles s'inscrire dans la logique d'un plan de développement à long terme. Elles visent à protéger l'identité du judo français, à renforcer son image publique et à préserver l'équilibre et la complémentarité entre le judo de l'élite privilégiant les résultats sportifs et un judo plus centré sur l'affirmation de soi et la formation du caractère dans le cadre d'une éducation physique, intellectuelle, morale et citoyenne de la jeunesse.

Une réflexion plus large doit être mise en œuvre pour situer clairement le rapport entre le judo sportif et le judo éducatif. Le judo n'est pas un sport à détection précoce. Toutes les statistiques le démontrent. L'âge moyen des médaillés olympiques dépasse les 25 ans. Depuis quelques années, la fédération japonaise a supprimé les championnats nationaux chez les plus jeunes pour préserver leur intégrité. L'élite nipponne n'a rien perdu en

efficacité. Le développement corporel et psychologique de l'enfant doit se faire avec mesure dans le respect des règles de sa croissance intellectuelle et physique. Les excès et les sollicitations en tous genres qu'impliquent la quête de résultats sportifs dès la catégorie des benjamins sont dénoncés sans nuance par les médecins, les psychologues et les pédagogues.

Le judo français se doit de former des judoka avant de former des compétiteurs. La compétition est un moyen, non une fin. Quel format de compétition, pour quelle tranche d'âge et dans quel objectif ? Une position fédérale ferme sur cette question est un préalable essentiel à tout programme en faveur du développement de la culture judo en France. Sans une ligne politique affirmée, aucune des propositions effectuées ne conduira à la préservation de la dimension éducative du judo qui reste l'axe prioritaire à destination d'une jeunesse représentant plus de 80 % de l'effectif des licenciés.

La compétition est en soi une étape indispensable dans la vie de tout judoka. Le problème n'est pas de proscrire ce type de rencontre mais de privilégier les modalités qui protègent l'intégrité physique et psychologique des jeunes enfants. Les opinions émises s'accordent à dénoncer les dérives. La tendance au développement de ce type d'épreuves va à l'encontre du développement du champ culturel. L'Académie souhaite qu'une réflexion définissant un cadre adapté à la compétition des plus jeunes soit mise en place.

Les membres de l'Académie sont à la disposition du président pour rendre concrètes les propositions avancées et constituer des groupes de travail associant élus et responsables fédéraux concernés sur chacun des cinq thèmes abordés (pédagogie, institution, formation, communication, et compétition pour les plus jeunes).

Ce rapport est remis au président Stéphane Nomis le 3 décembre 2025.

Michel Brousse
Secrétaire de l'Académie française de judo



- Liste des membres de l'Académie et des personnes ayant participé aux travaux en séance :

André Andermatt, Magali Baton, Yves Cadot, Alexane Chauvin (Com.), Jean-Claude Brondani, Michel Brousse, Alain Chaudeseigne, Raymond-Yves Cairaschi, Jean-Paul Coche, Jean-Pierre Defrance, Brigitte Deydier, Christian Dyot, Ramon Egea, Jean-Claude Girod, Lionel Grossain, Didier Janicot, Alain Julien, Michelle Lionnet (DTN), Sébastien Mansois (DTN), Didier Menu, Bernard Messner, Pascale Pierrot-Cracco, Jean-Claude Prieur, Yannick Robert, Philippe Sudre, Roger Vachon, Patrick Vial.